

(N^o 8.)

Sénat de Belgique.

Projet de loi contenant les Budgets de la Dette publique et des Dotations pour l'exercice 1843.

LÉOPOLD, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut :

Nous avons, de commun accord avec les Chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Les Budgets de la Dette publique et des Dotations pour l'exercice 1843 sont fixés :

Le Budget de la Dette publique, à la somme de trente-quatre millions cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt dix-huit francs, seize centimes (fr. 34,125,698 16 c.);

Le Budget des Dotations, à la somme de trois millions trois cent trois mille quatre cent cinquante-huit francs quatre-vingt quinze centimes (fr. 3,303,458 95 c.), le tout conformément aux tableaux ci-annexés.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le premier janvier 1843.

Mandons et ordonnons, etc.

Bruxelles, le 13 décembre 1842.

*Le Président de la Chambre des
Représentants,*

(Signé) RAIKEM.

Les Secrétaires,

(Signés) DE RENESSE.

SCHEYVEN.

TABEAU DU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE
POUR L'EXERCICE 1843.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORD.	
	CHAPITRE PREMIER.			
	SERVICE DE LA DETTE.			
1	Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire. fr. 611,894 17			
	Complément de la rente annuelle de fr. 10,582,010 58 ^c (cinq millions de florins), à payer en exécution de l'art. 13 du traité signé à Londres le 19 avril 1839 9,970,116 41	10,582,010 58	»	
2	Intérêts de l'emprunt de francs 100,800,000 à 5 p. c., autorisé par la loi du 16 décembre 1831. 5,040,000 »	6,048,000 »	»	»
3	Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 1,008,000 »			
4	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt 122,000 »			»
5	Intérêts de l'emprunt de fr. 30,000,000, à 4 p. c., autorisé par la loi du 18 juin 1836. . . 1,200,000 »	1,500,000 »	»	»
6	Dotation de l'amortissement de cet emprunt 300,000 »			
7	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt 4,500 »			»
8	Intérêts de l'emprunt de francs 50,850,800, à 3 p. c., autorisé par la loi du 25 mai 1838. . . 1,525,524 »	2,034,032 »	»	»
9	Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 508,508 »			
10	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt 32,000 »			»
11	Intérêts de l'emprunt de francs 86,940,000, à 5 p. c., autorisé par la loi du 26 juin 1840. . . 4,347,000 »	5,216,400 »	»	»
12	Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 869,400 »			
13	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt. 108,000 »			»
14	Complément des mêmes frais p ^r 14 mois (du 1 ^{er} novembre 1840 au 31 décembre 1841). »		91,000 »	
15	Intérêts calculés à raison de 5 p. c., de l'emprunt d'un capital nominal de fr. 28,621,718 38 c., autorisé par la loi du 29 septembre 1842. . . . 1,431,085 92	1,717,303 10	»	
16	Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 286,217 18			
17	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt et à la confection des titres. 67,696 90			»
18	Intérêts de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c., à 5 p. c., autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers. . . . 74,074 07	88,888 88	»	
19	Dotation de l'amortissement de cet emprunt 14,814 81			

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.	
		ORDINAIRES.	EXTRAORD.		
14	Frais relatifs au même emprunt. En numéraire.	200 » »	» 250,000 »	29,819,113 01	
15	Indemnité pour pertes causées par les événements de guerre de la révolution. Intérêts à 3 p. c. du 1 ^{er} février au 31 décembre 1843, sur 7,000,000 de fr., montant approximatif des obligations à créer	192,500 » 192,500 »	» »		
16	Frais relatifs à l'émission, au paiement des intérêts et à l'amortissement des mêmes obligations.	»	5,000 »		
17	Intérêts calculés à raison de 5 p. c., des obligations à créer en vertu de la loi du 26 juin 1842 pour la construction d'un canal de Zelzaete à la mer du Nord Dotation de l'amortissement des obligations à créer.	33,000 » 27,500 » 5,500 »	» » »		
18	Frais relatifs à l'émission, au paiement des intérêts et à l'amortissement des mêmes obligations.	»	4,000 »		
19	Rente à payer par suite de la convention conclue avec la ville de Bruxelles	300,000 »	»		
20	Intérêts et frais présumés de la dette flottante sur une émission éventuelle de 10,000,000 de fr., à 5 p. c.	»	350,000 »		
21	Intérêts de la dette viagère.	»	5,500 »		
22	Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée.	»	25,000 »		
23	Intérêts à payer à la Société Générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835.	230,705 89	»		
24	Indemnité de reprise à payer à la société concessionnaire du canal de Bruxelles à Charleroy, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre cette société et le Gouvernement.	661,375 66	»		
25	Intérêts et amortissement du capital de la British-Queen		150,000 »		
CHAPITRE II.					
RÉMUNÉRATIONS.					
1	Pensions ecclésiastiques.	370,000 »	3,015,000 »		5,000 »
	— civiles.	525,000 »			
	— civiques.	190,000 »			
	— militaires.	1,907,000 »			
	— de l'Ordre Léopold.	23,000 »			
	Arriéré des pensions de toute nature pour les exercices clôturés.	5,000 »			
	Traitements d'attente (<i>wachtgelden</i>).	36,000 »			
2	Traitements ou pensions supplémentaires (<i>toelagen</i>).	48,510 03	»	91,638 07	
	Secours annuels (<i>jaerlyksche onderstanden</i>).	7,128 04			
3	Subvention à la caisse de retraite.	200,000 »	»		
4	Crédit supplémentaire remboursable sur le fonds de la caisse de retraite des employés du Département des Finances, retenus en Hollande.	»	609,000 »		
5	Avances à faire aux titulaires de pensions acquises depuis le 1 ^{er} octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et orphelins, demeuré en Hollande.	»	9,947 08		
				3,930,585 15	

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORD.	
CHAPITRE III.				
FONDS DE DÉPÔT.				
1	Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande.	110,000	»	110,000
	Arriéré des intérêts dus sur des exercices clôturés.	1,000	»	
2	Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor public de l'État, pour garantie de gestions comptables, pour sûreté du paiement de droits de douanes et accises, pour garantie de la gestion des receveurs de communes, de bureaux de bienfaisance, etc., etc	194,000	»	194,000
	Arriéré des intérêts dus sur des exercices clôturés	1,000	»	
3	Intérêts des consignations faites dans les caisses du Trésor public de l'État.	50,000	»	50,000
4	Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande.	»	20,000	20,000
TOTAL.		»	»	34,125,698 16

(5)

TABEAU DU BUDGET DES DOTATIONS
POUR L'EXERCICE 1843.

NUNÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES.	TOTAL.
	CHAPITRE PREMIER.		
Uniq.	Liste civile (Mémoire).	»	2,751,322 75
	CHAPITRE II.		
Uniq.	Sénat	»	22,000 »
	CHAPITRE III.		
Uniq.	Chambre des Représentants.	»	404,850 »
	CHAPITRE IV.		
	COUR DES COMPTES.		
1	Membres de la Cour.	43,386 20	} 125,286 20
2	Personnel des bureaux.	65,000 »	
3	Matériel et dépenses diverses.	16,900 »	
	TOTAL FR. . . .	»	3,303,458 95